Je ne suis pas en accord avec ce projet de modification du règlement de zonage actuel qui vise à AJOUTER des USAGES pour la simple et bonne raison que cette manoeuvre n'est qu'un écran de fumée. Pour quelle raison avoir choisi les mots AJOUT d'usages et non pas modification du zonage?

Les vrais motifs pour vouloir AJOUTER des usages à vocation commerciale dans un secteur résidentiel c'est pour CONTOURNER le zonage actuel et pouvoir autoriser via le précédent qui sera établi au 1420 n'importe quel futur USAGE partout dans l'arrondissement. Aussi pour permettre au Conseil, aux conseillers de l'arrondissement CARTE BLANCHE pour tout futurs AJOUTS et SURTOUT aura l'effet d'ÉPONGER les bavures et les illégalités du passé qui sont légendaires à Outremont. Si ce projet d'ajout d'usages passe, l'arrondissement aura CARTE BLANCHE pour ajouter des usages SANS respecter le zonage et sans consulter les citoyens. Elle pourra également se mettre à l'abri des poursuites en continu. Les fonctionnaires ont mauvaise réputation de ne pas défendre adéquatement le zonage actuel sous prétexte de laxisme ou d'erreurs ou de manque de formation ou de manque d'inspecteurs et laisse les citoyens défendre le zonage à leurs frais - c'est comme ça que ça marche faute de moyens à Outremont.

La liste pour les usages pourra devenir longue et sans bornes (sky is the limit, anything goes): thermopompes, cabanons, piscines, garage souterrains, appareils de toutes sortes, TEMPOS, CARPORTS, appartements locatifs au sous-sol et dans les combles, garderies, lieux de cultes, maisons clos, disco, resto, bingo, casse-croute, food truck, trailer park, etc etc.

Actuellement, la liste pour les usages autorisés est limitative. Les usages autorisés sont limités aux usages énumérés au règlement. Si l'actuel projet de modification pour Ajout d'usages au 1420 passe, la liste pourra devenir sans limites et selon tous les motifs et selon toutes les demandes ailleurs dans l'arrondissement sans passer par la modification du règlement de zonage qui est un processus plus long à traverser.

Nos règlements sont poreux et nos élus impuissants face au Goliath qui veut rentabiliser son investissement sur le dos des riverains. Cette manoeuvre déguisée est franchement insultante pour nous la crème de la société et elle est digne du comportement d'une République de bananes. Bienvenue aux bananiers!

Le zonage ne doit pas être monnayé pour satisfaire aux besoins d'affaires du promoteur immobilier ou pour tout CITOYEN qui souhaite implanter des USAGES non autorisés au zonage.les banlieues sont la pour ça!

L'ajout d'usages n'est pas l'outil pour rentabiliser un projet de développement immobilier qui favorise les investisseurs, surtout que le projet d'ajout de restaurant et de salle de réception ne s'arrime pas avec le zonage, non plus avec le plan d'urbanisme de l'arrondissement et n'offre aucun avantage à la population sur l'aspect résidentiel. Il y a une multitude de restaurants et de cafés ailleurs dans la ville et à proximité. Laissez la montagne tranquille!

Le zonage n'est pas conçu pour garantir ou protéger un retour sur un investissement. Le promoteur était au courant en entrée de jeu. La ville se doit de défendre et d'appliquer le zonage mais les promoteurs ont la main haute et surtout, ils ont l'écoute. Est-ce que nos élus écoutent les citoyens aussi?

Les riverains du secteur résidentiel veulent la paix et la quiétude que le secteur dans la montagne procure aux habitants et pour laquelle ils paient très cher (paie leur juste part)

pour vivre dans un endroit unique qui doit rester tel quel selon moi. L'ajout d'usages est un écran, un moyen peu transparent pour contourner les lois et le zonage actuel et qui favorise le promoteur tout en augmentant les inconvénients à ceux qui étaient là en premier! Abus de droit. Abus de procédure. Agenda caché pour ajouter futurs usages et éponger les usages illégaux.

On sent la fragilité de notre milieu de vie, surtout l'injustice flagrante et l'opacité du SYSTÈME. Mme Plante où êtes vous?

Dans les années 80, la ville d'Outremont avait autorisé la construction de plusieurs tours à condo dans le parc du mont Royal carrément dans la montagne. Les citoyens avaient manifesté contre et le projet n'a pas pu voir le jour. SVP, n'ouvrez pas cette porte. Ne défaites pas ce qu'il y a de bon à Outremont. Le site du 1420 est unique et mérite la pleine protection que le zonage actuel procure -- sans passer par l'écran de fumée qu'est l'ajout d'usage, une manoeuvre déguisée - soyez avertis.

Woo Hoo